

M. et Mme PACHOLCZYK  
15 route de Labastide  
31150 Gratentour  
Tél : 06 17 18 15 01  
philippe.pacholczyk@free.fr

Gratentour le 15 Avril 2019

à

Concertation Révision 2 du SCOT  
SMEAT

**Objet : Troisième contribution à la concertation sur la 2<sup>ème</sup> révision du SCOT, commune de Gratentour**

Monsieur,

Le 4 Février 2019 nous avons envoyé par mail le demande de confirmation jointe ci-après.  
Nous n'avons pas reçu de réponse du SMEAT à ce jour.

C'est pourquoi nous renvoyons cette demande dans le cadre de la concertation sur la 2<sup>ème</sup> révision du SCOT.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

M. Pacholczyk



Mme Pacholczyk



M. PACHOLCZYK Philippe  
15 route de Labastide  
31150 Gratentour  
Tél : 06 17 18 15 01  
philippe.pacholczyk@free.fr

Gratentour le 04 Février 2019

à

SCOT Toulouse  
SMEAT

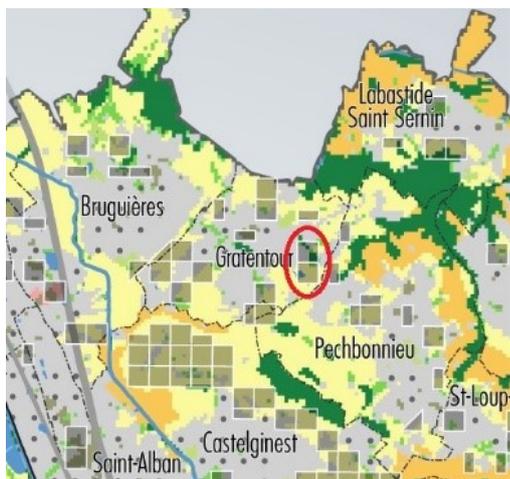
**Objet : Demande d'éclaircissement sur les pixels, commune de Gratentour**

Monsieur,

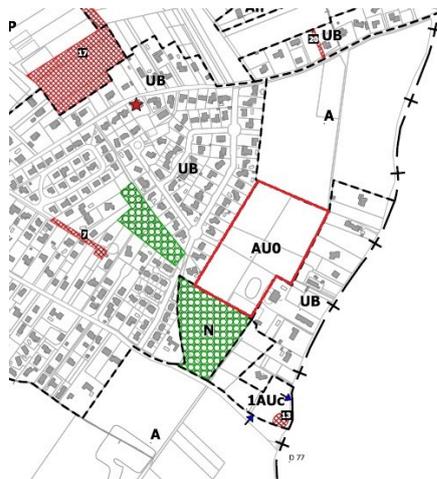
La demande présentée ci-après concerne les pixels de constructibilité situés sur la partie Est de la commune de Gratentour.

Le document DOO page 52 définit la notion de pixels par :

« Chaque pixel doit être vu comme [...] une localisation préférentielle : Une information géographique quant à l'implantation de l'urbanisation nouvelle sur le territoire, qui ne donne pas le détail du parcellaire ; ce sont les documents locaux (POS/PLU/i) qui définissent ce niveau dans un rapport de compatibilité avec le SCoT ».



La carte d'occupation de l'espace mentionne sur la partie Est de la commune de Gratentour deux pixels de développement par extension.



Le PLU de Gratentour identifie une zone de développement à court terme classée AU0.

La zone AU0 dans son ensemble mentionnée ci-dessus est-elle compatible des deux pixels définis par le SCoT sur la partie Est de la commune de Gratentour ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

M. Pacholczyk